

Les infos du CART



Soins de santé

Protection Universelle Maladie

Lui : C'est vrai ça, qu'en France tout le monde peut se faire soigner gratuitement ?

Elle : C'est un peu simpliste de le dire comme ça, mais c'est vrai qu'on a un excellent système de santé. L'égalité d'accès aux soins, la qualité des soins et la solidarité sont considérés comme des principes fondamentaux.

Carte Vitale

Lui : Et ça vaut aussi pour tous les étrangers ?

Elle : Presque. Ceux qui sont en situation régulière en France, peuvent demander la protection universelle. Ils auront un numéro de sécurité sociale et une carte vitale, qui leur donne les mêmes droits à la santé que les Français.

Aide Médicale de l'État

Lui : Et ceux qui sont en situation irrégulière ?

Elle : Ils ont droit à l'Aide Médicale d'État, qui leur assure les soins d'urgence et une couverture minimale des frais médicaux. Mais tous ne sont pas au courant. Seulement la moitié de ceux qui y ont droit la demandent.

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Lui : Et ceux qui n'ont pas l'Aide Médicale, ils peuvent quand même aller à l'hôpital pour une urgence ?

Elle : Pas seulement pour une urgence. Les grands hôpitaux, comme celui de Grenoble, assurent des permanences où n'importe qui peut venir consulter un médecin.

Centres de Santé

Lui : Et on peut aussi se faire soigner en dehors des hôpitaux ?

Elle : Ah oui ! Tiens regarde : rien que sur Grenoble il y a 6 centres de santé qui proposent des horaires de consultations.

Centres de dépistage

Lui : Et même si on n'est pas vraiment malade, on peut faire des tests pour l'hépatite ou la tuberculose ?

Elle : Oui, bien sûr : n'importe qui peut se faire tester gratuitement dans des centres de dépistage.

Médecins du Monde

Lui : Et les associations humanitaires qui interviennent en Afrique, elles aident aussi les migrants en France ?

Elle : Ah oui. Tu vois, « Médecins du Monde » a une permanence à Grenoble, mais il y en a d'autres.

Solident

Lui : Ça vaut aussi pour les dents ?

Elle : Oui. Les soins dentaires sont couverts par l'AME, et il y a en plus une association, Solident, qui s'adresse plus particulièrement aux migrants.

Le Caméléon

Lui : Et c'est pareil pour la psychiatrie je suppose ?

Elle : Oui, pareil ! Les hôpitaux ont des « Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité ». Sur Grenoble, il y a en plus une association, « Le Caméléon » spécialisée dans les problèmes psychologiques des migrants.

Livret de santé bilingue

Lui : Ah c'est super ! Mais dis-moi, pour parler de ses problèmes, il faut en être capable. Comment on fait si on ne parle pas français ?

Elle : Ah oui, tu as raison, c'est un gros problème. « Santé publique France » distribue des « livrets de santé bilingues », mais il n'en existe pas dans toutes les langues ; et puis ça ne suffit pas pour tout comprendre.

Interprétariat en santé

Lui : L'idéal serait de voir le médecin avec une autre personne qui puisse traduire.

Elle : Oui, c'est ça : un interprète, qui connaît les noms des organes et des maladies dans les deux langues. Il existe une association qui fait de l'interprétariat en milieu médico-social en France : ISM.

Le CART peut t'aider

Lui : Euh, je suis pas vraiment sûr d'avoir tout compris. Comment je fais si j'ai d'autres questions ?

Elle : Tu demandes au CART, on ne sait pas tout, mais on essaiera de t'aider !

Liens utiles

- Observatoire du Droit à la Santé des Étrangers (ODSE)
- Accès aux soins des migrants (Médecins du Monde)
- Permanences d'Accès aux Soins de Santé (ministère de la Santé)
- La santé des migrants (Haut Conseil de la Santé Publique)
- Soins dentaires (Solident)
- Santé mentale et migrations (Le Caméléon)
- Livrets de Santé Bilingues (Santé Publique France)
- Interprétariat en milieu médico-social (ISM-interprétariat)